



Lausanne, le 5 mars 2024

## Service public

Solidaires - Unitaires – Démocratiques  
Tél. 021 / 351 22 50  
Chauderon 5 - 1003 Lausanne  
e-mail [info@sud-vd.ch](mailto:info@sud-vd.ch)

## Communiqué de presse

### ***Après le succès de la treizième rente AVS, quelles luttes pour la revalorisation des retraites ?***

Le succès de l'initiative pour la treizième rente AVS ouvre la voie à de nouvelles mobilisations. La première question qui s'impose, c'est le financement et les mesures d'application pour cette nouvelle rente. D'évidence, les forces qui ont combattu l'initiative veulent en faire payer le prix principalement aux travailleurs·euses et aux retraité·es.

Elles marquent leur préférence pour une augmentation de la TVA et entendent accélérer les «réformes» anti-populaires de l'AVS.

Les coûts de la treizième rente doivent être financés essentiellement par la Confédération et par toutes les ressources accumulées, notamment les réserves de l'AVS, les gigantesques avoirs accumulés dans le deuxième pilier, mais aussi les bénéfices à venir de la Banque Nationale.

Le moment est aussi venu de s'opposer à la dégradation de l'AVS avec une forte mobilisation dans la rue et sur les lieux de travail.

Nous devons faire face au renchérissement des coûts de l'assurance maladie. Le blocage des cotisations au 10% des revenus est une mesure positive mais insuffisante. Les subventions doivent s'améliorer et devenir accessibles à toutes les personnes et familles qui y ont formellement droit. Pour ce faire, il faut imposer l'automatisme des prestations.

Cette automatisme doit s'étendre aux Prestations Complémentaires (PC) et à tous les autres éléments du salaire socialisé. Nous devons agir pour que soient effectivement appliqués les droits qui nous sont formellement reconnus. L'automatisme est un élément décisif pour avancer en ce sens.

Le bloc dominant menace nos caisses de pensions et nos rentes du deuxième pilier avec le projet de LPP21. Battre ce projet dans les urnes est indispensable mais non suffisant. L'indexation générale des rentes, l'introduction d'une treizième rente et d'un bonus éducatif qui reconnaisse le travail d'éducation et d'assistance, majoritairement assigné aux femmes, doivent devenir des objectifs portés par nos mobilisations. Il est possible d'engager d'ores et déjà cette lutte dans certaines caisses de pension, notamment publiques ou subventionnées.

Il nous faut avancer avec audace. Ne pas se résigner aux défaites dans les urnes mais en appeler à la lutte sociale pour les dépasser et affirmer nos revendications. Le démantèlement des PC est aussi grave que les attaques contre l'AVS ou la LPP. Il faut affronter cet élément de l'offensive du bloc dominant.

La retraite doit devenir un objectif général, moyennant la conquête progressive d'un salaire continué pour le travail effectué, rémunéré ou aujourd'hui encore non rémunéré. Et ce salaire continué ou revenu doit être au minimum de 5'000 francs par mois et par personne. Les ressources existent largement pour y arriver, cotisations sociales, ressources publiques, mais aussi taxation des revenus et des fortunes des groupes privilégiés.

Le mouvement syndical a la force et la puissance, sur le terrain, pour faire avancer les revendications qui soutiennent notre droit à une existence digne.